



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

- PARC DÉPARTEMENTAL D'OLHAIN -

**ANNEE
2024**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Dans leurs domaines d'intervention respectifs, les Établissements Publics et Organismes Associés (EPOA) constituent des relais importants de l'action du Département auprès des territoires et des habitants. Ils contribuent ainsi à assurer une proximité et une qualité de service particulièrement reconnus et appréciés de tous.

Le Département entretient donc légitimement un partenariat privilégié avec ces structures. Financièrement, tout d'abord, la collectivité veille à honorer ses engagements et donner les moyens nécessaires au bon fonctionnement de chacun. Cependant, nos relations dépassent largement ce strict cadre financier, tant les synergies sont aujourd'hui importantes dans nos interventions respectives avec comme unique ambition de rendre service aux habitants du Pas-de-Calais.

Ces collaborations qui associent également très largement les acteurs des territoires d'intervention des EPOA s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue de gestion désormais bien installé et qui permet une coordination de qualité et sécurisée.

L'année 2024 a été particulièrement dense pour chacun. Au-delà de l'activité quotidienne, elle aura aussi été marquée par des événements extraordinaires. Dans les moments dramatiques comme lors des terribles inondations qui ont touché de nombreux territoires, ou dans ceux beaucoup plus joyeux comme ceux vécus autour des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le Département a su trouver auprès des EPOA de son territoire de véritables relais et soutiens.

Ce rapport d'activité annuel permettra à chacun de constater les services rendus par chacun de ces établissements et organismes associés.

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président du parc départemental d'Olhain

Quelle année mémorable que 2024 pour le Parc Départemental d'Olhain !

Non seulement nous avons célébré ces 50 ans depuis l'ouverture de nos premiers équipements en 1974, mais nous avons aussi eu l'immense joie d'accueillir la Flamme Olympique sous les yeux émerveillés de plus de 9000 visiteurs. C'était un moment tout simplement magique !

Un demi-siècle plus tard, notre parc est plus que jamais un lieu incontournable pour les loisirs, le tourisme, l'éducation et le sport dans le Pas-de-Calais. C'est un vrai bonheur de voir les grands-parents, les parents et les petits-enfants venir profiter de nos activités, de nos services, et partager leurs propres histoires au fil des générations.

Bien sûr, la grande majorité de nos visiteurs viennent de notre cher Pas-de-Calais, mais nous sommes ravis d'accueillir de plus en plus de personnes venues de bien plus loin. Chaque année, ce sont plus de 700 000 visiteurs qui nous font confiance pour passer un bon moment !

Après de nombreuses années de développement, le plus important à mes yeux, c'est que nous avons su garder l'esprit originel de sa création : être un lieu à vocation sociale et accessible à tous. Notre équipement a su se réinventer et est désormais un acteur économique et touristique essentiel pour notre région, comme l'a confirmé une étude d'impact réalisée avec la CCI Hauts-de-France. C'est une belle reconnaissance pour tout le travail accompli !

Dès à présent, il est essentiel de se tourner résolument vers l'avenir. Forts de cette riche histoire, de notre capacité à nous réinventer et de l'enthousiasme de nos 700 000 visiteurs annuels, nous abordons les prochaines étapes avec un optimisme inébranlable.

Avec un budget solide de plus de 6 millions d'euros et une équipe formidable de 80 à 120 collaborateurs, le conseil d'administration et toutes les équipes sont prêts à relever les défis passionnants qui nous attendent.

L'heure est à la consolidation de notre fonctionnement, et les grands chantiers à venir – qu'il s'agisse de l'optimisation de notre gestion, de la garantie d'un service de qualité irréprochable, de notre adaptation aux changements climatiques, de la réduction de notre empreinte carbone, de la transition énergétique, ou de l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité – ne sont pas des obstacles, mais de formidables opportunités. Ils renforceront encore notre engagement pour un parc toujours plus innovant, durable et accueillant pour tous.

Ludovic IDZIAK

Président du parc départemental d'Olhain

CONTEXTE 2024

L'activité globale du Parc a été en légère hausse par rapport à 2023, du fait en particulier de l'accroissement des fréquentations liées à l'activités « Groupes » des Pôles Hébergement et Restauration, et Activités Encadrées.

Les conditions estivales ayant été partiellement favorables, les activités de loisirs « Grand Public » ont connu une fréquentation assez bonne en comparaison aux autres années sur cette période. (Filet, Luge, Piscine, Mini-golf...)

Sur le plan financier

- ✓ Chiffre d'Affaire Commercial

Avec un Chiffre d'affaire d'environ 4, 5 Millions d'Euros en 2024, qui constitue le plus important montant enregistré sur le Parc depuis sa création, l'activité globale liée aux recettes commerciales continue de croître. (Comparaison avec 2023 4 Millions soit + 12.50 %)

Les services restauration, animation encadrée, connaissent une croissance marquée.

Hotellerie-Restauration-Bar **15%**

Animation—Loisirs-Golf **9%**

.

- ✓ Charges d'exploitation et résultat d'exploitation

La maîtrise de la masse salariale ainsi que l'arrêt de l'augmentation exponentielle généralisée du coût des denrées alimentaires et des boissons, de l'énergie, de la sous-traitance ont permis de dégager un résultat d'exploitation positif en 2024.

Sur le plan du fonctionnement général

De nombreux évènements envers le grand public (Trail, Rallye équestre, Cyclisme, Jurasipâque, Olhainween...) ont été organisés, connaissant des fréquentations importantes.

Des évènements d'envergure nationale se déroulant sur plusieurs jours ont été accueillis, la Flamme olympique, PARIS 2024, les 50 ans du Parc ou des séjours SNU.

L'activité de loisirs de proximité fut meilleure sur le second semestre dans tous les domaines d'activité, notamment en Juillet et Aout et aux vacances de Toussaint Charges à caractère général : + 11.18%

- ✓ Essentiellement les charges externes : les locations mobilières, l'entretien et maintenance.
- ✓ *Les volumes des achats ont augmenté au vu de la fréquentation du Parc*

Dans le même temps les tarifs des prestations ont été revalorisés autour de 5 à 10% en 2024 selon l'activité.

Il semble désormais indispensable de considérer le modèle économique l'EPIC du Parc d'Olhain comme celui d'une structure à caractère commerciale à part entière.

Réimpacter de façon systématique l'augmentation des charges de d'exploitation sur le prix de vente des prestations est incontournable.

Ne pas éluder cette obligation pourrait à court terme mettre en péril ce modèle économique et avoir des incidences graves sur l'équilibre financier de l'Etablissement, du fait d'un Fond de Roulement et de Reports à Nouveau particulièrement faible pour une structure approchant les 6 Millions de fonctionnement.

La politique tarifaire constitue donc le meilleur levier d'ajustement, ceci d'autant plus que la contribution du Conseil Départemental dans le cadre des MSP pourrait ne pas suivre l'évolution du cout des charges d'exploitation lors des prochains exercices budgétaire.

Sur le plan des ressources humaines

Les effectifs ont été stables voir en diminution au regard des besoins des différents services, L'optimisation de ces besoins a permis de baisser la masse salariale de - 6.25%

Il conviendra de noter que le recours au dispositif d'Aide au Retour à l'Emploi étant de plus en plus contraignant et restreint, le Parc continue de s'engager significativement vers des contrats d'alternance.

La plupart des services sont concernés. Animation, Espaces verts, Service entretien des Locaux, Bar.

Des promotions internes ont été réalisées, permettant d'assurer au sein de l'établissement la valorisation des salariés et de leur compétence.



MISSIONS :

Issu d'une politique volontariste du Conseil départemental du Pas-de-Calais, le parc d'Olhain est devenu aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine du tourisme et des loisirs de plein air. Véritable poumon vert, il répond aux attentes d'un territoire à forte densité de population. Il constitue surtout un espace aux multiples facettes, qui accueille les familles, les scolaires, les associations sportives ou encore les entreprises avec la même exigence de qualité au travers de ses équipements adaptés et divers. Dans une dimension locale, régionale, mais aussi nationale, le parc d'Olhain participe au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais hors de son territoire, par l'accueil de visiteurs étrangers. La perspective des Jeux Olympiques de 2024 en est l'illustration avec le passage de la Flamme ! En cohérence avec sa vocation initiale, le parc d'Olhain propose une offre attractive, originale et accessible, en associant des activités, des animations et des services d'hébergement et de restauration.

LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Suite au travail collaboratif effectué avec les équipes du Département et celles du Parc en 2022 en 2023, le Département s'inscrit dans une nouvelle forme de partenariat avec le parc départemental d'Olhain pour l'exercice d'un certain nombre de missions de service public. Ce partenariat concrétise la volonté du Département et du parc d'Olhain d'initier et de soutenir des actions en faveur de l'accès au plus grand nombre aux activités et service de cet établissement.

Le parc d'Olhain est considéré comme un équipement phare du Département. Il occupe depuis plusieurs décennies, une place remarquée dans le paysage des acteurs du tourisme et des loisirs de plein air du Pas-de-Calais et il bénéficie d'une attention particulière sur le plan des aides financières.

Celles-ci sont versées annuellement, sous forme d'une contribution pour financer l'exécution de missions de service public pour le compte de la collectivité.

Afin de dépasser la logique de contrat de moyen, et parce que la mise en œuvre conjointe des politiques publiques suppose un partenariat clairement défini, le parc départemental d'Olhain et le Département ont proposé de se fixer de nouvelles contreparties et indicateurs d'évaluation.

Ainsi, l'aide départementale est accordée au parc d'Olhain pour les projets s'inscrivant dans le cadre des missions de service public, conduites par cette structure. Les déclinaisons opérationnelles de ses missions de service public prévoient des objectifs et des indicateurs de moyens et de résultats spécifiques.

Ceux-ci font l'objet d'un suivi dans le cadre d'un dialogue de gestion instauré entre les deux structures dans les domaines suivants :

1-Entretien de l'espace public :

Le parc départemental est un lieu ouvert qui accueille pas loin de 700 000 visiteurs par an. Il constitue un poumon vert, rare et inestimable, à proximité de territoires à forte population qui doit être entretenu. L'espace public désigne donc l'ensemble des espaces destinés à l'usage de tous, sans restriction et relève ainsi d'une mission de service public. Des personnels dédiés du parc départemental œuvrent chaque jour pour l'entretien de l'espace public et propose ainsi aux visiteurs un environnement propre, agréable, accessible et sécurisé sur les 170 hectares de plaine et de forêt.

Indicateurs : surfaces entretenues, nombre d'agents affectés à cette tâche, prestations réalisées par des tiers... ;

2-Entretien des bâtiments et des infrastructures :

Le libre accès à l'équipement est donc une priorité avérée. Un certain nombre d'aménagements sont ainsi mis gracieusement à la disposition du public (espaces de pique-nique et de détente, sentiers de promenade et de randonnée, jardin d'enfants, plaine de jeux, aires de stationnement, toilettes, parkings...). Le parc départemental assure donc l'entretien du patrimoine bâti (10 000 m² de bâtiments). L'ensemble des actions menées vise à assurer la sécurité des biens et des personnes fréquentant le parc, conformément aux contextes réglementaires qui s'imposent.

Indicateurs : surfaces entretenues, nombre d'agents affectés à cette tâche... ;

3- Soutien aux acteurs des mouvements sportifs, culturels et institutionnels :

Le parc départemental est un site privilégié pour l'organisation de manifestations à caractère sportif, culturel ou festif. Initiateur du projet ou partenaire associé dans le montage de ces manifestations, le parc départemental d'Olhain contribue à l'animation du territoire et participe ainsi au rayonnement du Département du Pas-de-Calais. Si le parc est un lieu de manifestations, il est également un lieu de rencontre pour le mouvement associatif sportif, éducatif et culturel. Les infrastructures du parc sont ainsi mises à disposition pour l'organisation d'assemblées générales ou de conventions...

Indicateurs : nombre de manifestations sportives et culturelles, volume horaire annuel d'utilisation des installations... ;

4- Démocratisation des pratiques sportives, culturelles et de loisirs organisées par le parc :

Le parc départemental d'Olhain, s'inscrit parfaitement dans le cadre des politiques menées par Département en initiant des actions éducatives, sociales et sportives, accessibles au plus grand nombre. Il est un site ouvert à l'organisation d'événements divers.

Indicateurs : nombre de manifestations sportives et culturelles, nombre de bénéficiaires par an et par type d'activité, nombre d'actions destinées aux publics cibles... ;

5- Partenariat pour l'accueil de jeunes bénéficiaires de l'opération « Sac Ados » :

Parce que le Conseil départemental fait de la jeunesse une des priorités du mandat, le parc d'Olhain s'engage à ses côtés. Il s'agit d'un partenariat pour l'accueil de bénéficiaires de l'opération « sac ados », dispositif qui permet notamment aux jeunes de s'impliquer et exercer leur pleine citoyenneté et de soutenir leurs initiatives.

Indicateurs : nombre de jeunes accueillis et nombre de nuitées par an... ;

6- Gestion de la piscine :

La présence de « l'eau » constitue un point d'attrait indéniable pour le public de proximité du parc d'Olhain. Le parc possède à ce jour une piscine chauffée de plein air ouverte en période estivale. L'établissement est équipé d'un grand bassin sportif et d'un espace destiné aux enfants. En complément, un solarium est accessible autour du bassin. Cet équipement, très attractif, peut dépasser les 30 000 entrées par saison estivale. Il s'agit d'un outil permettant de mettre en œuvre la politique sportive départementale dans le cadre du « savoir-nager ». De nombreuses opérations sont organisées à cet effet, notamment en partenariat avec les comités sportifs départementaux.

Indicateurs : fréquentations par type de public, nombre d'heures d'ouverture par an, nombre de bénéficiaires du dispositif « savoir-nager » ... ;

7- Relations avec les acteurs publics (promotion du site afin de favoriser son rayonnement avec les acteurs du territoire) et insertion sociale :

Il faut enfin souligner qu'il participe au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais, hors de son territoire, par l'accueil de nombreux groupes touristiques provenant de toute la France et même de l'étranger. Par ailleurs, une attention particulière est portée sur le sujet de l'emploi et de l'insertion sociale par l'accueil d'emplois aidés, de stagiaires et de personnes en immersions professionnelles.

Indicateurs : nombre d'événements, nombre d'emplois aidés, nombre de stagiaires, nombre d'immersions professionnelles

SPA : SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF						
Domaine public		Actions culturelle, sportive et				
	Entretien espace public	Entretien bâtiments et infrastructures	Démocratisation pratiques culturelles et sportives : accompagnement et manifestations	Soutien aux mouvements culturels et sportifs : Mises à disposition	Piscine publique	Relations avec les acteurs publics, insertion sociale et
Charges						
Charges à caractères générales	167 740	87 165	102 714	79 388	156 949	54 195
Charges de Personnel	124 642	222 670	291 175	241 134	163 164	47 907
Autres charges	530	926	661	977	735	794
Opération d'ordre Amortissements	22 351	8 945	3 997	4 541	3 719	3 756
Charges exceptionnelles	3 267	5 717	4 495	30 000	4 114	5 000
TOTAL DEPENSES	318 530	325 423	403 043	356 040	328 682	111 652
produits						
Recettes COMMERCIALES	265	499	333	416	82 036	14 189
Recettes contrats aidés	4 034	4 609	7 242	3 950	3 292	
Recettes AUTRES	1 166	2 040	1 457	1 830	1 686	1 749
Produits exceptionnels	8 394	11 194	949	28 889	949	889
CD62	252 000	252 000	314 000	252 000	240 000	90 000
TOTAL RECETTES	265 859	270 341	323 982	287 086	327 963	106 826



LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'hébergement et la restauration, les animations et équipements de loisirs constituent l'essentiel de l'activité à caractère commercial du parc d'Olhain. Les services proposés génèrent des recettes d'exploitation significatives, essentielles au bon fonctionnement et à l'équilibre financier global. En 2024, celles-ci représentaient près de 75% du budget global de fonctionnement.

Ces services combinés aux nombreuses activités encadrées de loisirs et de plein air, constituent une offre touristique, répondant à la fois à une demande locale, régionale, mais également internationale sur certains segments (séjours scolaires et stages sportifs).

Pôle hébergement restauration

Les résidences d'accueil et de séjour.

La résidence Éthic étapes propose 2 niveaux de confort :

- ✓ La résidence des Jardins

Principalement dédiée à l'accueil des groupes. Elle est composée de 24 chambres dont 16 chambres à 3 lits et 8 chambres à 6 lits soit 96 lits.

- ✓ La résidence des Terrasses

propose un confort hôtelier qui correspond à l'accueil des familles et des individuels, et aux sportifs de haut niveau. Elle est composée de 9 chambres à 3 lits, 7 chambres à 4 lits, 2 chambres single et 1 chambre double soit 19 chambres d'une capacité de 59 lits. Cette résidence est ouverte à la réservation en ligne via le site web du parc ou sur booking.com. Les résidences ont une capacité d'accueil total de 155 lits et ont enregistré **18 430 nuitées**.

Typologies de séjours : stages sportifs, séjours éducatifs, séjours touristiques, séjours ACM, séjours de séminaires, d'affaires ou de formations, séjours en famille ou en individuel.

L'accueil de réunions

Le parc possède 8 salles adaptées aux séminaires, assemblées générales, salons. Leur capacité d'accueil varie de 10 à 1400 personnes. Le parc est sollicité par les entreprises, les collectivités et associations qui trouvent en ce lieu un espace de travail, de restauration et d'activités de cohésion. Le parc enregistre 884 journées de location de salles

L'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et du service national universel (SNU)

En 2024 la commercialisation de ces opérations ont connu un réel succès. Ce sont **5 546 enfants** qui ont été accueillis pour **16 620 nuitées** réalisées. 1/3 des enfants sont issus du Pas-de-Calais.

Pôle animation-loisirs

Lors de l'année 2024, plus de 150 **challenges** ludiques et sportifs encadrés ont été organisés pour 179 écoles, 21 associations et 24 centres sociaux soit plus de **15 000** participants

Les deux événements « phares » avec plus de **1500** pour « Pakemone » et **7 500** pour « Olhainween ».

Nombre de passage :

Golf miniature : 20796, Parcours Filets : 71745, Luge 4 saisons, Tyrolienne : 8191

Approche financière SPIC 2024

	SPIC : SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL											
	Pôle Hébergement, restauration, réunion					Pôle anima- tion	Pôle loisirs					TOTAL
	héberge- ment rési- dence	Restaura- tion	Bar	Location de salles	Hôtellerie de plein air	Animations encadrées	Luge 4 saisons	Filet sus- pendu	Tyro- lienne	Activités en toute liberté	Pratique du golf	
	Charges											
Charges à caractères générales	147 741	810761	343 112	59 643	78 996	77 317	53 584	56 561	41 873	45 182	205 715	1 920 485
Charges de Personnel	146 060	592 829	319 393	62 614	71 548	186 591	171 978	172 323	113 906	63 044	148 340	2 048 326
Autres charges	5 391	3 530	2 708	132	4 588	1 807	1 024	5 152	527	333	831	26 023
Opération d'ordre Amortissements	14 291	42 376	14 769	7 200	17 611	4 009	5 904	48 295	4 747	7 389	14 183	180 774
Charges exception- nelles	5 866	12 283	8 645	1 817	3 027	2 450	5 721	6 059	5 718	1 633	5 044	58 264
TOTAL DEPENSES	319 349	1 461 479	688 627	131 405	175 771	272 174	238 210	288 390	166 771	117 581	374 113	4 233 871
	Produits											
Recettes Commer- ciales	357 883	1 475 157	550 684	61 209	269 198	383 845	393 541	500 560	100 868	114 144	195207	4 402 296
Recettes contrats aidés	3 292	11 752	8 559	658	1 975	1 975	4 609	4 609	2 634	1 317	3 292	44 670
Recettes AUTRES	1 457	16 315	34 627	291	874	874	2 040	2 040	1 166	583	5 562	65 829
Recettes Exception- nelles	26 501	24 813	2 496	2 295	952	597	1 379	19 499	888	7 008	1 990	88 338
TOTAL RECETTES	389 133	1 528 037	596 365	64 454	272 999	387 292	401 569	528 708	105 475	123 051	206 051	4 601 133

BILAN D'EXPLOITATION ANNUEL GLOBAL :

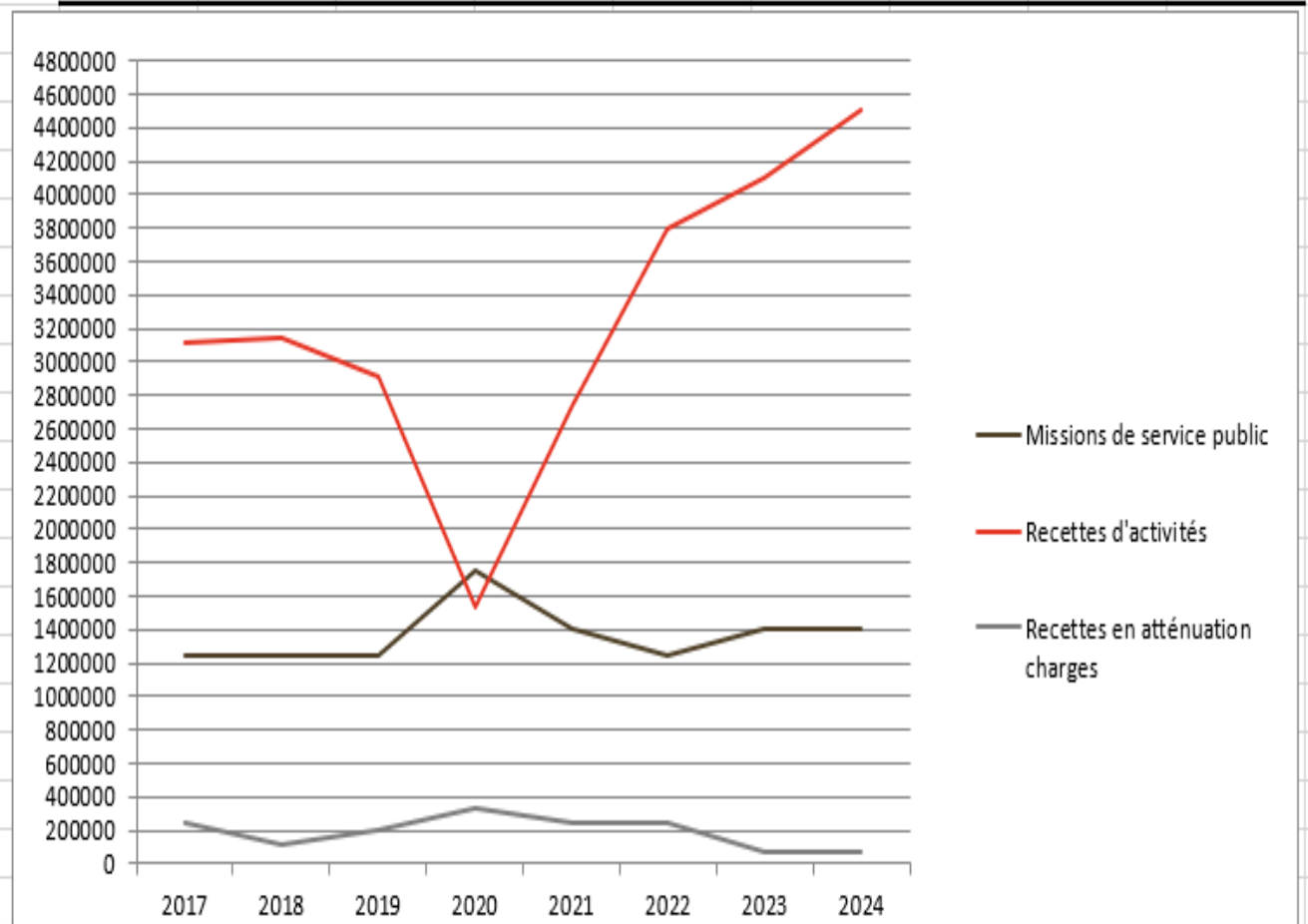
Participation du Département : 2024 : 1 400 000 € dans le cadre des missions de service public
2023 : 1 400 000 €
Recettes de fonctionnement : 2024 : 6 183 190 €, 2023 : 5 577 691 €
Recettes hors CD62 : 2024 : 4 783 190 €, 2023 : 4 177 691 €



Comparaison des exercices de 2017 à 2024

EVOLUTION BUDGET PARC DEPARTEMENTAL OLHAIN 2017-2024

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat NET	41 012	55 329	-80 210	-118 094	203 549	-82 101	-296 412	105 950
Résultat Exploitation	-80 631	-108 796	-115 115	-648 408	-344 173	-105 365	-310 103	34 173
Résultat financier	0	-413	-376	-176	-761	-815	-2 590	-16 387
Résultat Exceptionnel	121 643	164 537	35 281	530 489	548 480	24 079	16 281	88 165
Missions de service public	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 750 000	1 400 000	1 250 000	1 400 000	1 400 000
Recettes d'activités	3 108 507	3 143 450	2 906 835	1 538 403	2 742 586	3 792 261	4 101 619	4 500 034
Recettes en atténuation charges	237 041	120 354	196 508	335 547	247 429	241 712	76 072	75 757
Global	4 595 548	4 513 804	4 353 343	3 623 950	4 390 015	5 283 973	5 577 691	6 183 190



**Le Parc Départemental d'Olhain,
Initié en 1974, mais toujours tourné vers l'avenir.
Un Etablissement Engagé Durablement.**

Ecolabel de services d'hébergement touristique,
Label Biodiversité des Golfs,
Label Tourisme et Handicap,
Engagement RSE « Lucie-Progress »...

autant de marqueurs qui démontrent qu'environnement et valeurs humaines sont au cœur du projet de développement du Parc d'Olhain.

Au fil des ans, les équipes du Parc et le Conseil d'administration se sont imprégnés de ces valeurs et les déclinent aujourd'hui au quotidien.

Conseil Départemental du Pas de Calais, Réseau Ethic Etapes et Ecolabel : un même engagement.

La Politique environnementale du Parc Départemental d'Olhain se décline dans la continuité de la politique environnementale du Conseil Départemental du Pas de Calais. Cet engagement s'est traduit par l'obtention et surtout le renouvellement de plusieurs labels, au fil des années.

Eco-label de service d'Hébergement Touristique (AFNOR) et label Golf et Biodiversité. (FF Golf)

Dans ce contexte, nombre d'actions ont été intégrées au sein de l'Etablissement, **dans les domaines aussi variés que l'eau, les déchets, les espaces verts et la gestion forestière, la communication et l'éducation, les moyens de transport** dans le Parc...

De l'optimisation des coûts d'arrosage par la réalisation d'un forage, et d'un récupérateur d'eau à la mise en place d'un télé relevage des consommations d'eau par bâtiment et de télégestion des régulations thermiques et des consommations électriques, en passant par le tri sélectif, et le compostage, l'achat de véhicules électriques ou hybrides, le Parc Départemental d'Olhain s'est engagé dans une démarche de développement durable dans le secteur des énergies, des ressources et du traitement des déchets. A titre d'exemplarité le Parc dispose d'une station de traitement des eaux usées fonctionnant par filtres plantés de roseaux.

L'ensemble des équipements implantés sur le Parc ont en général un impact très faible sur l'environnement, tant dans leur conception, leur construction, que dans leur exploitation comme évoqué précédemment.

Le Golf du Parc est actuellement en phase de réévaluation et de diagnostic concernant le label Golf et Biodiversité.

Au-delà d'une intégration des pratiques durables au quotidien, le Parc Départemental d'Olhain a aussi entrepris des opérations de sensibilisation des usagers et partenaires.

Le domaine d'activité du Parc Départemental d'Olhain, reposant particulièrement sur son environnement, il nous est apparu important de maîtriser le développement des sports de pleine nature sur notre territoire par un conventionnement régulier avec les organisateurs et une prise en compte systématique de l'impact de ces pratiques

Au-delà de la prise en compte des volets techniques et environnementaux, l'Etablissement du Parc Départemental d'Olhain a **souhaité mettre au centre du dispositif l'humain par le développement d'actions de sensibilisation et d'éducation tant dans son fonctionnement interne auprès de ses collaborateurs qu'envers les publics accueillis.**

En 2024, un **carnet de découverte des bonnes pratiques** visant à sensibiliser le jeune public a été élaboré en association avec Graine de Citoyens et les services du parc.

Un outil pédagogique prônant les bonnes pratiques en terme de respect de l'environnement (Flore, faune, énergie, eau...)

Le développement des documents d'information sous la forme numérique, (QR code), et la mise en œuvre d'un site de vente en ligne pour la réservation et le paiement des activités et certains services, permettent de diminuer au quotidien l'impact environnemental de la communication par la baisse du nombre des impressions.

Un accompagnement par l'ADEME sur l'évolution des modalités d'exploitation de notre équipement au regard du changement climatique (canicules, tempêtes, pluies torrentielles, pic de fréquentation, impact flore et faune, gestion des flux...) a été élaboré et mise en œuvre au fil du temps

Par l'analyse de l'exposition et de la sensibilité des activités du Parc aux aléas climatiques, une hiérarchisation des vulnérabilités a ainsi pu être établie, se traduisant par des fiches actions. (Aménagement, gestion forestière, gestion différenciée, protocole...)

Le Parc d'Olhain a d'ailleurs reçu en 2024 un Trophée de la part d' Acteur du Tourisme Durable pour cette démarche, récompense remise en main propre au président du Parc Ludovic Idziak en Mars 2024 à Paris, et a témoigné à de nombreuses reprises dans l'Hexagone de cette expérience auprès des acteurs touristiques de territoire.

Une approche Durable à la fois Environnementale mais aussi humaine.

Label Tourisme et Handicap

L'offre de loisirs et notamment les nouvelles activités intègrent de façon systématique la prise en compte de l'accessibilité aux personnes souffrant d'une déficience physique ou mentale : (Parcours d'orientation, golf miniature, parcours de filets, village enchanté, luge, Tyrolienne, Belvédère...).

Un fauteuil « Hippocampe » spécifique à l'accès PMR est mis à disposition des visiteurs.

La résidence Ethic Etapes est d'ailleurs labellisée Tourisme et handicap dans les 4 typologies, (moteur, déficience mentale, auditive et visuelle) et constitué un fleuron du département du Pas de calais dans ce domaine.

Soucieux d'affirmer notre engagement et de développer de nouvelles actions pour promouvoir un tourisme responsable et durable, cette démarche de politique environnementale est aussi un outil fédérateur dans la gestion quotidienne de l'Etablissement de ses équipes et de son développement.

Responsabilité Sociétale des Entreprises, le Parc engagé dans la démarche « Lucie-Progress »

Le parc est actuellement engagé dans une phase d'évaluation dans le cadre de la démarche Lucie-Progress, initiée par l'agence Eponyme.

Il s'agit d'une démarche de labellisation transparente et accessible à toutes les organisations ou établissements qui souhaitent évaluer leur degrés de Maturité RSE.

Enfin, le volet social revêt lui aussi, un caractère essentiel avec la volonté de renforcer l'insertion économique et sociale des publics en difficulté, au travers de Parcours Emploi Compétence, de chantier d'insertion, de l'accueil de jeunes dans le cadre de mesures de réparation pénale ou encore avec l'accueil de personnes présentant un handicap.

(moteur, déficience mentale, auditive et visuelle).

Nos engagements se traduisent concrètement par :

- **Une politique d'achat visant à diminuer le bilan énergétique** (ampoules, matériel informatique et de maintenance, ou de production, véhicules électriques...) **et à stimuler les filières de consommation et de production durable** (privilégier les filières courtes pour les approvisionnements et les produits issus du commerce équitable, utilisation de produits éco-labellisés, station de traitement des eaux usées plantée de roseaux, Cuve de récupération des EP...) ;
- **Une mise en œuvre de procédure visant à la veille des consommations** (eau, énergies, produits de nettoyage...) **et à la production des déchets** (télé-relevage des compteurs d'eau, suivi et optimisation des consommations d'électricité contractualisé avec EDF, quantification des productions de déchets, **Une maîtrise de la production et de la gestion des déchets** : Tri sélectif, utilisation de produits non jetables, diminution des emballages, presse carton, composteur...
- **Une communication écoresponsable réduisant les impacts environnementaux et privilégiant les moyens de communication dématérialisés.** Développement des outils et vecteurs de communication électroniques, impressions sur papier ecolabellisé ou recyclé ou ayant un label environnemental, l'affranchissement postal au tarif « lettre verte », dématérialisation des factures et des moyens de communication interne, développement des QR code, développement d'une application et d'un site de vente en ligne pour les activités et la résidence des Terrasses.

Une perspective d'amélioration continue grâce au suivi des indicateurs de consommation mis en place et des engagements à court, moyen et long terme, à la prise en compte des remarques des hôtes via un questionnaire de satisfaction .

Depuis l'engagement de la certification, les procédures liées à l'obtention de l'Ecolabel ont été expérimentées, validées et réajustées, permettant une parfaite adéquation entre les exigences de l'Ecolabel, le fonctionnement au quotidien de la Résidence, et la pertinence des informations collectées.

Une formation continue du personnel dans une perspective d'appropriation des « bonnes » pratiques

- **Une information des visiteurs relative à la démarche et une incitation au respect de leur environnement** (signalétique des bonnes pratiques avec mise en scène de Rhéa et la réalisation en 2024 d'un carnet de loisirs ludique destiné au jeunes enfants 6/12 ans (Graines de citoyen)
- **Une animation envers les différents publics autour des thématiques liées à l'environnement, la faune et la flore, le patrimoine**, spécifique à la biodiversité de l'environnement local (randonnées nature, animation sur l'astronomie, exposition mycologique, opération de reforestation...) **renforcée par une action de formation auprès de nos éducateurs.**
- **Une promotion de l'activité physique comme facteur de préservation du capital santé** (stages sportifs, manifestations, journée de découverte, ...).
- **Organisation d'évènements visant l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi par la pratique sportive.** (collaboration avec France travail, Fédération Française d'Athlétisme Conseil Départemental...)
- **Le renforcement des modes de transports collectifs et l'aménagement de voies douces** (passage de EUROVELO 5 sur le Parc et labellisation en 2022 Accueil Vélo de La Résidence Ethic -Etapes) facilitant l'accès au Parc et les déambulations dans l'enceinte. Des vélos à assistance électriques peuvent être loués par nos hôtes.

Perspective de développement à moyen terme, 2025/2030

Le déploiement d'Urbanloop (Navette Modulaire Electrique et Automatisée)

Par l'implantation d'un tel équipement, le Parc Départemental d'Olhain répond à un triple objectif :

Faciliter les déplacements internes des visiteurs entre le parking et les différentes zones d'activités et d'hébergement.

Améliorer l'attractivité du site en intégrant une solution concrète, facile d'utilisation et efficace, qui permettra de toucher des publics complémentaires.

Réduire l'impact environnemental des déplacements en proposant une alternative aux véhicules motorisés traditionnels.

Le déploiement d'Ombrières Photovoltaïques sur les Parkings du Parc

Par cette implantation le Parc Répond une nouvelle fois aux objectifs qu'il se fixe en terme de Développement Durable :

Exploiter une aire de stationnement existante pour la production d'énergie verte.

Produire de l'électricité à destination de la population locale. Améliorer le confort des utilisateurs du parking

Respecter l'obligation d'installation de procédé de production EnR de la Loi Climat et Résilience*

Le Parc d'Olhain souhaite ainsi conjuguer son patrimoine naturel et son attractivité touristique avec une vision durable et novatrice pour l'avenir.

GLOSSAIRE

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, Etat, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Parc Départemental d'Olhain

FICHE D'IDENTITE

◆ **Forme juridique** : Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC)
◆ **Siège social** : Rue de Rebreuve, 62620 Maisnil-les-Ruitz
◆ **Dotations** : 1 203 441 €
◆ **Date de clôture** : 31/12
◆ **Siret** : 784 000 085 00034
◆ **Effectif moyen** : 87 salariés soit 77 ETP
◆ **Président** : Ludovic IDZIAK (Conseiller départemental)
◆ **Directeur général** : Yannick AUDINEAU

Mission / Cœur de métier :

Le parc a été créé par le Conseil départemental du Pas-de-Calais avec comme vocation la gestion du site. C'est un établissement emblématique dans le Département. Il dispose de nombreux équipements tels qu'un centre d'hébergement et de restauration, un camping, une salle de sports, une salle d'exposition, des salles de séminaire, une piscine découverte, un parcours de filets suspendus, une piste de luge 4 saisons, un belvédère, une tyrolienne et un golf 9 trous. Son offre de services est diversifiée et porte sur des formules séjours et des activités libres ou encadrées. Le Parc d'Olhain est un opérateur incontournable en termes de tourisme et de loisirs.

Liens avec le Département

Niveau de représentation du Département :
Représentation au Conseil d'Administration : sur 13 membres, 7 conseillers départementaux soit 54% et 6 membres qualifiés désignés par le Conseil départemental soit 46 %.
Représentants du Département dans la structure :
7 titulaires : Ludovic IDZIAK, Karine GAUTHIER, Etienne PERIN, Jean-Pascal SCALONE, Michèle JACQUET, Séverine GOSSELIN, Philippe DUQUESNOY.

Contribution financière du Département :

BP 2025 : 1250 000 €
2024 : 1 455 000 € (dont 55 000 € d'aide supplémentaire)

Garantie d'emprunts : aucune

Convention : Convention relative aux modalités de versement de l'aide départementale au fonctionnement du Parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain, contrat de développement partagé et convention de transfert de gestion en cours de réécriture.

ACTIVITES

CHIFFRES CLÉS

◆ 2014-2023 : 18 millions d'euros investis dans un équipement au service des politiques publiques du Conseil départemental
◆ **Fréquentation :**
- 71 745 entrées au parcours filets ;
- 21 508 entrées à la piscine ;
- 76 527 luges ;
- 18 430 nuitées à la résidence Ethic étapes ;
- 122 859 repas servis ;
- 16 620 nuitées au camping ;
- 6 377 nuitées en nid'île (hébergement insolite) ;
- 20 976 entrées au golf miniature ;
- 873 heures de locations de court de tennis ;
- 8 191 descentes de tyroliennes.

◆ **Ressources humaines** : le parc est un employeur engagé

53 contrats CDI
16 contrats d'apprentissage ;
1 contrat de professionnalisation ;
1 stagiaire école ;
35 contrats CDD ;
211 contrats saisonniers
16 Contrats Parcours Emploi Compétences (PEC) ;

◆ Plus de 30 activités pour petits et grands ;

◆ Plus de 700 000 visiteurs ;

◆ 7 salles de réunion ;

◆ 4 points de restauration (en fonction de la saison) ;

◆ 170 hectares de forêt et de plaine ;

◆ 66 980 « followers » sur Facebook, 6 450 « followers » sur Instagram et 1 197 abonnés sur LinkedIn.

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

Les deux faits marquants resteront le passage de la flamme olympique, avec des fréquentations avoisinant les 9 000 visiteurs, et les 50 ans du parc. Le 3 juillet 2024 restera, en effet, marqué dans l'histoire du parc d'Olhain avec le passage de la flamme après 56 jours de déambulation en France. Des événements d'envergure nationale se sont déroulés sur plusieurs jours comme les rencontres nationales de VTT des sapeurs-pompiers ou les séjours Services National Universel (SNU). Toutefois, l'activité destinée au grand public (trail, rallye équestre, cyclisme, jurassic pâques, olhainween, festival bivouac, constellation imaginaire) fut contrariée tout au long de l'année du fait de conditions météorologiques plutôt maussades. Enfin, dans l'esprit et les valeurs de l'olympisme, le parc a également accueilli une délégation de jeunes sportifs ukrainiens pendant dix jours en août en leur proposant l'hébergement, la restauration et des activités sportives et ludiques. L'année 2024 s'est achevée avec :
L'embauche au 1^{er} novembre 2024 d'un directeur technique ;
L'adoption au conseil départemental du 02/12/2024 de l'actualisation des statuts du parc ;
La démolition de la salle de sport en 12/2024.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

◆ Rédiger une nouvelle convention de transfert de gestion ;
◆ Volonté de renforcer le partenariat Conseil départemental du Pas-de-Calais/Parc d'Olhain au travers de la rédaction d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ;
◆ Affirmer la reconnaissance de cet établissement public, en tant qu'acteur départemental incontournable en termes de loisirs de proximité, activités de pleine nature, accompagnement du développement du sport et du tourisme ;
◆ Faire de cet équipement structurant la vitrine des politiques départementales.

COMPTES en EUROS

Bilan 2024		Compte de résultat 2024
Actif immobilisé : 4 527 177 €	Capitaux propres : 4 666 625 €	Produits d'exploitation : 5 988 722 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 328 731 €	Total des dettes : 434 944 €	dont subventions et participations : 1 467 747 €
Trésorerie : 230 833 €	Total bilan : 5 186 741 €	Charges d'exploitation : 5 954 549 €
Ratios 2024		Résultat d'exploitation : 34 173 €
Indépendance financière (poids de la dette) : 3,1 %		Résultat financier : - 16 387 €
Durée apparente de la dette : non applicable		Résultat exceptionnel : 88 165 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 14 jours		Résultat de l'exercice : 105 950 €
Fonds de roulement : 369 593 €		Epargne brute : 305 974 €
Besoin en fonds de roulement : 138 760 €		Epargne nette : 227 024 €
		Total des produits : 6 107 743 €
		Financement du Département (€ et %) : 1 455 000 € soit 23,82 %

Date de mise à jour des données : 26/05/2025



pasdecalais.fr •    